

Communiqué de presse : 16 juin 2022

Congrès FAS 2022 : Ensemble vers le plein emploi avec la disparition de la pauvreté et de la précarité.

Alors que la pauvreté s'enracine dans les villes et les campagnes et que la précarité s'étend, la Fédération des acteurs de la solidarité a réuni près de 1 000 personnes pour son Congrès national les 15 et 16 juin 2022 à Rennes, pour un partage d'expériences après ces longs mois de crise sanitaire et pour la pleine mobilisation des associations qui agissent pour l'insertion par l'accompagnement social et par l'activité économique partout en France.

La FAS se donne pour objectif de contribuer à ce que la réalisation du plein emploi en France s'accompagne enfin d'une réduction massive de la pauvreté et de la précarité.

Le projet Fédéral adopté le 15 juin constitue le cadre d'action de la FAS pour les cinq ans à venir avec : l'effectivité et la conquête de nouveaux droits (pour les femmes, les jeunes, l'alimentation, la transition écologique avec et pour tous) ; une nouvelle méthode d'action et de politiques publiques en partant non plus d'approches centralisées et formatées mais des personnes et des territoires ; la valorisation du travail social à hauteur de son utilité sociale ; le développement de l'observation, de l'expérimentation et de la recherche pour refonder la solidarité fragilisée par les divisions de la société ; des moyens pour une action renforcée de la Fédération au service de ses adhérents et de la solidarité.

Pour s'appliquer à elle-même ce profond changement de méthode, la FAS a élu lors de ce Congrès à sa vice-présidence Mme Lou-Jayne Hamida qui porte la parole des personnes accompagnées dans nos associations, M. Karim Zarkout au sein de son bureau en tant que représentant des travailleurs sociaux, un conseil d'administration à parité femmes/hommes et ouvert aux représentant.e.s des 13 fédérations régionales (liste du Conseil d'administration [ici](#)).

La FAS entend sur ces bases poursuivre la mobilisation pour interpeler les pouvoirs publics sur les mesures les plus attendues :

- l'augmentation de 10% des minima sociaux, un engagement réciproque sans obligation de travail et la solidarité à la source pour les bénéficiaires du RSA
- La généralisation des revalorisations salariales à toutes et tous les intervenants sociaux
- La fin du mur administratif opposé à l'accès au séjour pour tant d'étrangers plongés dans la précarité
- Un choc de confiance pour redonner du pouvoir d'agir aux associations avec la simplification de procédures trop bureaucratiques
- une loi de programmation de la rue, à l'hébergement au logement permettant notamment la relance nécessaire du logement social et un financement pour un accompagnement social à hauteur des besoins.

[Découvrir le texte complet ici](#)

CONTACT PRESSE :

AUDREY-JANE BALDI, 06.17.80.03.52,

AUDREY-JANE.BALDI@FEDERATIONSOLIDARITE.ORG